

**DYNAMISME SYNTAXIQUE ET VALEUR COMMUNICATIVE DU
FRANÇAIS PARLÉ DANS VOYAGE AU BOUT DE LA NUIT
DE LOUIS-FERDINAND CELINE**

KONE épouse KONE Bansoh⁴⁰
bansohkone@gmail.com

Résumé : *Le français parlé apparaît comme une volonté de préciser qu'il existe une différence notable entre l'oral et l'écrit qui se conçoit, plutôt comme bien structuré, épuré de maladroites. Cette dernière, langue française écrite, respecte une syntaxe déterminée presque imposée par normativisme régent. Pourtant, émerge une rupture bien réelle dans Voyage au bout de la nuit de Louis-Ferdinand Céline. Quelle en est la valeur dans le projet d'écriture de ce dernier ? C'est une question qui invite à visiter le dynamisme de la syntaxe et des éléments linguistiques dans l'œuvre.*

Mots-clés : *discours, langue parlée, oralité, syntaxe, redondance, dialogue, théâtralisation, Communication*

Abstract: *Spoken French appears as a desire to clarify that there is a significant difference between the oral and written language which is perfectly structured and refined. The latter, written French language, respects a specified syntax almost imposed by grammatical norm. Even so, a real syntactical break emerges in Voyage au bout de la nuit of Louis-Ferdinand Céline. What is the importance of this author's draft writing? That is the question which invites to analyze the dynamism of syntax and linguistic elements initiated in the Céline's work.*

Keywords: *speech, spoken language, spoken word, syntax, redundancy, dialogue, dramatization, Communication*

⁴⁰ Madame Koné Bansoh épouse Koné est titulaire d'un doctorat en grammaire et linguistique françaises, obtenu à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké. Elle est actuellement professeur de français au Collège Moderne de Bingerville.

Introduction

La rupture en grammaire, naît d'une entorse à la norme. Elle est perceptible à plusieurs niveaux selon les approches : la syntaxe, la morphologie, la sémantique, la lexicologie, la phonologie. La syntaxe du français parlé dans *Voyage au bout de la nuit* de Louis-Ferdinand Céline fera l'objet d'un intérêt express dans cette réflexion. Le langage est, dans cet ouvrage, populaire et parlé. La syntaxe le démontre aisément. Il y a assurément, chez cet auteur, une mise à l'épreuve du rôle et de la combinaison normative des mots dans une phrase. Le français parlé, en effet, est une disposition particulière d'usage de la langue française qui tient compte des facultés du langage humain. Ce langage peut être écrit, gestuel ou parlé.

Nous notons par ailleurs que la langue parlée a un fonctionnement spécifique, différent du fonctionnement de l'écrit.

Comment l'oral peut-il alors demeurer dans l'écrit, si l'oral est de sons et l'écrit de lettres? Quel est le fonctionnement de la langue parlée dans les romans du XX^e siècle? C'est cette paradoxale complexité qui orientera notre analyse sur la langue française au XX^e siècle à travers le texte romanesque de Céline. Nous mentionnons que l'oral peut subsister malgré son façonnement graphique.

L'objectif du présent article est d'arborer les caractères distinctifs de la syntaxe du français parlé dans *Voyage au bout de la nuit*. Il s'agit, très précisément, d'analyser l'unité de discours qu'est la phrase afin de l'analyser ou d'en analyser les composantes pour dégager les différents écarts normatifs tolérés dans une situation de communication.

Pour mieux aborder pareille étude, nous utiliserons la méthode normative qui se fonde sur l'ensemble des règles d'usages, l'idéal et le modèle à suivre. Et sachant que l'oral et l'écrit ont des structures communes, il importe de relever les éléments qui opposent la syntaxe de l'oral et la syntaxe de l'écrit ; principalement lorsque cette opposition s'effectue à partir de la norme qui oppose l'écrit, considéré correct et l'oral, estimé incorrect. En allant dans le même sens, C. Blanche-Benveniste, citée par M. Riegel, J-C. Pellat, et R. Rioul, (1994, P.35), trouve qu'« il est nécessaire d'étudier la syntaxe du français parlé pour compléter la description grammaticale de la langue : l'étude du français parlé est importante pour l'étude du « français tout court ». »²

Nous montrerons alors du point de vue syntaxique, que l'écrit est une dégradation de l'oral. Notre analyse prendra surtout en compte la redondance

² Martin RIEGEL, Jean-Christophe PELLAT, René RIOUL, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994, P.35

syntactique et sémantique de l'oral, les phatèmes, la syntaxe décousue de l'oral et le système dialogal dans l'œuvre de Céline.

1. La redondance syntaxique de l'oral

La syntaxe s'intéresse à l'étude des rapports entre les formes élémentaires du discours que sont le mot et le syntagme. Elle fonctionne avec des règles qui président à l'ordre des mots et à la construction des phrases. Il peut arriver qu'un même mot ou terme soit dit plusieurs fois, aussi sous des formes et des aspects variés lors de la construction de la phrase à l'oral; c'est la redondance syntaxique. Elle apporte une information déjà donnée et augmente ainsi, le nombre des caractères dans le discours sans accroissement corrélatif de la quantité d'informations.

La répétition est spécifique à l'oral du fait de sa spontanéité sans préparation, car « les répétitions sont fréquentes dans tout discours oral non préparé. »¹, écrit C. Blanche-Benveniste citée par M. Riegel, J-C. Pellat, et R. Rioul, (1994, p.37). Elles peuvent apparaître successivement dans des positions semblables ou à des places syntaxiques différentes.

1.1. La redondance syntaxique semblable

Dans le français parlé, lorsque le même terme apparaît encore et encore à la suite, pendant la construction des phrases de l'énoncé, la redondance est dite semblable. Exemples :

Maman ! Maman ! Qu'il pleurnichait tout en crevant et en pissant du sang aussi... (VBN, P.60)
C'était pire bien sûr. C'était pire ! (VBN, P. 219)

Ces reprises propres à l'oral sont des mots simples (maman) ou des propositions (c'était pire). Elles permettent d'exprimer une émotion particulière du locuteur. Qui plus est, ces reprises peuvent aussi révéler des inconstances, des ratés ou des répétitions simples à l'oral.

Une chose est sûre, la redondance en français parlé n'est pas gratuite car le locuteur aurait pu s'en passer. S'il le fait, c'est pour rendre ses propos plus expressifs d'une certaine manière ou c'est parce qu'il est dominé, influencé par la situation d'énonciation. La redondance syntaxique peut être aussi différente dans la mesure où l'on peut assister à la variation morphosyntaxique des éléments répétés.

¹Claire BLANCHE-BENVENISTE, citée par Martin RIEGEL, op.cit., p. 37

1.2. La redondance syntaxique différente

La redondance syntaxique est différente lorsque le terme répété varie dans sa forme et dans son emplacement syntaxique au sein de la phrase. Exemples:

Lui, le père, je l'apercevais encore... (VBN, P. 339)

Des conseils, je n'en ai reçu beaucoup... (VBN, P. 351)

Il avait mal dormi le général... (VBN, P.42)

C'est sous la forme emphatique que l'on retrouve les répétitions différentes d'éléments phrastiques. L'on remarque la présence renforcée dans une phrase d'un nom et de son pronom pour une mise en relief (lui, le père - des conseils, en - il, le général). Ici, le même terme est repris de différentes façons pour garantir la variation syntaxique. L'on évite alors la lourdeur de la redondance syntaxique semblable.

Dans la dynamique de l'oral, le locuteur n'a pas le temps de réfléchir à ses propos. Il cherche à être efficace et pour cela, il recourt au langage gestuel, sciemment ou inconsciemment. C'est ce qui justifie l'occurrence tonique du pronom (lui) par exemple.

Ces pronoms toniques impliquent implicitement ou explicitement le geste de la main ou du doigt. Dans tous les cas, le passage du pronom au nom peut aussi suggérer le geste de précision. La redondance sémantique est aussi relevée à l'oral.

2. La redondance sémantique à l'oral

La sémantique vise à étudier les phénomènes signifiants dans le langage ; il s'agit d'une analyse sur les relations entre les signes et leurs référents. Nous parlerons de redondance sémantique à propos des reformulations dans la dynamique syntaxique de la phrase. En effet, la redondance sémantique est une manière d'exprimer plusieurs fois le même sens ou signification dans l'énoncé. Ce sont des reformulations d'une idée qui consistent à rectifier des propos et des commentaires dénoncés.

2.1. La rectification des propos

La rectification permet de revenir sur son dit pour le redresser, étant donné qu'une parole peut s'envoler, contrairement à l'écriture qui reste.

Exemples:

1- *Je m'aperçus en fuyant que je saignais du bras mais un peu seulement, pas une blessure suffisante du tout, une écorchure. (VBN, P. 49)*

2- *Notons qu'au début de la monstrueuse entreprise, c'est-à-dire au mois d'août, jusqu' en septembre même, certaines heures, des journées entières quelques fois, des bouts de routes, des coins de bois demeuraient favorables aux condamnés... (VBN, P. 49)*

Les paroles s'enchainent à l'oral, sans possibilité de s'effacer comme à l'écrit. Alors, le locuteur ne peut que rectifier ses dits, les orienter selon sa pensée et ses objectifs de communication. Dans l'exemple 1, l'on précise que le bras qui saigne un peu n'est « pas une blessure suffisante du tout ». Plus précisément, c'est « une écorchure ». En français écrit, l'on aurait pu aller directement à la finalité du dit : « Je m'aperçus en fuyant que j'avais une écorchure. »

Dans l'exemple 2, l'on reprecise le mois. Le locuteur annonce, d'abord, le mois d'août. Il se rend compte, ensuite, que l'entreprise pourrait aller jusqu'en septembre. C'est le même constat avec les heures énoncées qui précisent des faits en « journées entières quelques fois. ». L'oral n'est jamais précis, il évolue selon le parcours de la pensée qui est très changeant. L'on aurait pu, dans cette tendance, inclure les lapsus qui sont des erreurs que l'on commet en parlant. C'était comme si l'oralité a été dégradée, épurée quelque peu dans son passage du concret à l'écrit. Ces précisions sur le discours peuvent venir du narrateur qui commente la situation d'énonciation ou les propos.

2.2. Le commentaire des propos

La redondance sémantique apparaît aussi dans les commentaires que fait le narrateur. Ce dernier est le témoin des propos des personnages et de l'histoire. Ces précisions sur l'évolution des propos des personnages ou de l'énoncé général, représentent une redondance qui permet de les recadrer et de les expliquer. Exemple :

Les mères, tantôt infirmières, tantôt martyres, ne quittaient plus leurs longues voiles sombres, non plus que le petit diplôme leur faisait remettre à temps par l'employé de la mairie. En somme, les choses s'organisaient. (VBN, p. 67)

Dans l'exemple, Céline commente des situations déjà décrites mais qui gagneraient à être plus précises pour mettre le lecteur dans l'ambiance des propos. Cette précision du sens des propos et de la description est une redondance sémantique.

Le connecteur logique «en somme» permet de recadrer ce qui a été dit en le résumant pour que les choses soient claires. Ce connecteur de reformulation permet à l'auteur d'agir, selon M. Riegel et ses alliés (1994, p.622), «sur l'interprétation de son discours par son interlocuteur (lecteur), dont il veut faciliter le travail»¹ de compréhension de l'énoncé. Il s'agit d'une redondance sémantique. La redondance sémantique nous permet de nous inscrire pleinement dans l'oralité qui a besoin constamment de précisions et d'approfondissements au fur du dit. C'est dans un souci d'objectivité que la redondance sémantique se manifeste dans l'écrit. L'on retiendra que le narrateur s'inscrit dans la manifestation du langage parlé dans l'écrit. Il devient l'organisateur oral du propos (des personnages, du récit). Exemples :

Ils en buvaient ces pauvres coquins, pléiade honteuse, dans la douce pénombre des volets verts, rengagés tôt tombés des affiches, mêlés - l'hôpital était mixte -, aux petits employés de boutique, fuyant les uns et les autres la brousse et les maîtres, traqués. (VBN, P. 189-190)

Le propos intercalé permet de comprendre l'énoncé en dévoilant le contexte d'énonciation.

Les tirets peuvent avoir le même rôle que les parenthèses dans le texte. En effet, J. Drillon (1991, p.329) indique que «le tiret, plus encore que la parenthèse, interrompt la continuité de la phrase.»² Il permet d'inclure un autre propos dans le propos principal. Dans le cas de la redondance sémantique de l'oral, les tirets permettent à l'auteur de révéler des éléments du contexte énonciatif. Par ailleurs, l'oral transparait, outre sa révélation du contexte énonciatif, dans la variation du dit. La voix change au niveau de l'encadrement par les parenthèses ou les tirets. En les récitant, l'on les «prononce d'un autre ton.»³, selon Furetière cité par J. Drillon (1991, p.256). Il y a donc une réelle implication de l'oral dans l'encadrement des propos, accessoires de précisions ou de renforcements énonciatifs.

¹ Martin RIEGEL et al, *op.cit.*, p. 622

² Jacques DRILLON, *Traité de ponctuation française*, Paris, Gallimard, 1991, p. 329

³Idem, p. 256

La langue parlée se manifeste aussi par des aspects non sémantiques qui s'insèrent juste dans la syntaxe du discours. Ce sont les phatèmes.¹

3. Les phatèmes

Les phatèmes se retrouvent dans une situation de communication directe. En effet, dans une telle communication orale, M. Riegel et ses alliés (1994, p.36) écrivent que «le locuteur fait régulièrement appel à son interlocuteur au moyen de la fonction phatique. Il emploie des termes qui ont pour fonction d'attirer ou de maintenir l'attention d'autrui.»². Divers moyens syntaxiques permettent d'interpeller son interlocuteur. Ainsi, l'on se retrouve en situation d'énonciation, du point de vue de la manifestation de la langue parlée. Nous distinguons les interjections, certaines phrases insérées et certaines questions rhétoriques.

3.1. Les interjections phatiques

Les interjections ont une fonction phatique, outre leur vocation à renseigner sur l'attitude émotionnelle du locuteur. Elles permettent de stagner le propos pour rechercher l'attention de l'interlocuteur. Les interjections ont donc pour rôle de présenter le discours sous sa forme orale, même s'il est écrit. Exemples :

1- *Tiens ! Ah! vous voilà vous autres ! (VBN, P. 139)*

2- ***Eh bien** tu lui diras que tu l'as vu, toi-aussi... (VBN, P. 141)*

Les différentes interjections dans ces exemples (**Ah**, **Eh bien**) n'ont pas de signification en soi, elles ont un rôle plutôt syntaxique. Nous pouvons les supprimer sans nuire au sens véritable des phrases. Nous aurons ainsi :

1'- *Vous voilà vous autres !*

2'- *Tu lui diras que tu l'as vu, toi-aussi...*

Cette suppression est possible ; le locuteur utilise ces interjections pour s'assurer que l'interlocuteur suit ses propos. Les interjections peuvent aussi varier et prendre d'autres formes. C'est l'émotion autour des termes particuliers qui leur confère le statut d'interjection. Exemples :

¹ Ce terme est utilisé par RIEGEL. Cf. Martin RIEGEL et al, op.cit., p. 36

² Martin RIEGEL et al, op.cit., p. 36

1- *Ecoutez, Ferdinand, vous me faites une peine infinie vous vous en rendez compte ?...* (VBN, P. 282)

2- *Dis donc, t'en fais pas j'ai quarante comme je veux.* (VBN, P. 177)

Ces formes impératives évoluent comme des moyens phatiques pour aider les interlocuteurs à s'attacher au discours émis. L'on réclame, par l'impératif phatique, l'attention des interlocuteurs. Si ce n'est pas le sens intrinsèque du verbe qui est mis en évidence, c'est néanmoins sa force phatique qui l'est. Ainsi, «écoutez, dis» sont des interjections mises dans la syntaxe phrastique pour éveiller l'attention. Un geste du toucher sur l'interlocuteur suffirait pour traduire le fait que l'on recherche son attention. Mais ici, l'on utilise le volet oral pour l'attirer dans les propos.

La fonction phatique apparaît aussi dans le questionnement rhétorique comme pour signifier que l'interlocuteur suit les propos énoncés.

3.2. Les questions rhétoriques phatiques

Les questions rhétoriques sont de fausses questions qui ne nécessitent pas de réponses. Elles ont pour rôle de rechercher l'adhésion implicite de l'interlocuteur au propos qu'on tient. Le discours oral utilise ces questions comme procédé phatique. Exemples:

1- *Je l'aime beaucoup ma mère, vous le savez n'est-ce pas que je l'aime beaucoup ?...* (VBN, P. 282)

2- *Seulement voilà des vacances ici! n'est-ce pas !* (VBN, P. 212)

Par des questions rhétoriques, le locuteur prépare l'interlocuteur à écouter son propos. La question dans l'exemple 1 est une amorce de ce qui va être dit comme pour motiver à l'écoute du propos. En effet, le locuteur pose une question à laquelle il répond. Il aurait pu s'en passer pour parler directement, mais il cherche à attirer l'attention de l'interlocuteur par cette nuance interrogative. Cela est possible car «des nuances de sens peuvent se dissimiler sous la forme de l'interrogation et il arrive que l'interrogation soit au contraire une affirmation catégorique»¹ selon l'écrit de A. Souché, J.Grunenwald, (1966, p. 296), pour appuyer le message à venir et susciter ainsi l'intérêt. Cette interrogation a bien plus une valeur phatique.

C'est aussi le cas de l'interrogation négative «n'est-ce pas» à valeur

¹ Aimé SOUCHÉ, Joseph GRUNENWALD, *Grammaire Française*, Paris, Nathan, 1966, p. 296

rhétorique. Cette interrogation a une fonction phatique à telle enseigne qu'elle s'est fixée. C'est pourquoi elle apparaît dans l'exemple 2 sous une proposition exclamative. Néanmoins, l'expression demeure phatique pour attirer l'attention du destinataire sur ce qui est dit.

Par le questionnement implicite de l'interlocuteur, le français parlé se révèle comme une stratégie phatique pour soutenir la communication. Ces éléments de l'oral sont admirablement exploités par Louis-Ferdinand Céline dans *Voyage au bout de la nuit*. La langue parlée, audible dans cette littérature du XX^e siècle, se voit surtout dans la syntaxe décousue de l'oral.

4. La syntaxe décousue de l'oral

La langue parlée a une syntaxe décousue faite de phrases inachevées, d'ellipses. La phrase orale n'est pas parfaite. Elle est souvent construite selon l'émotion du locuteur et prend pour cela des formes inattendues.

4.1. La phrase inachevée

La phrase inachevée est une phrase qui est interrompue dans le cours de sa réalisation. Elle est spécifique à l'oral, car le locuteur se voit retirer son temps de parole. L'émotion peut être à la base de l'interruption phrastique, et bien d'autres facteurs, comme les hésitations et les interrogations partielles, qui font qu'une phrase n'est pas achevée. Exemples:

1- *Comme ça on en finirait tout de suite...* (VBN, P. 29)

2- *J'veux bien payer...* (VBN, P. 57)

Ces phrases n'ont pas de fin. Les locuteurs n'ont pas fini leur propos. Et rien ne peut nous aider véritablement à les suggérer. Ces phrases inachevées tiennent de l'oral. Elles s'interrompent, traduisant ainsi l'émotion du locuteur qui ne peut pas finir ses propos.

Mais la phrase inachevée peut provenir des hésitations du sujet parlant. Ce dernier hésite dans sa phrase ou entre des phrases. Exemples:

1- *Dans le civil, j'ai essayé d'aller en usine régulièrement...J'étais même un peu graveur (...) autour de la Banque de France...Place des Victoires si tu veux savoir...Rue des Petits-champs...C'était mon lot...* (VBN, P. 61)

2- *Elles viennent là tout près de la case...Alors vous les entendrez...Vous vous y tromperez pas... C'est pas comme pour les bruits de quinine...* (VBN, P. 213)

Les hésitations sont une dynamique de l'oral, car à l'oral les phrases sont construites au fur et à mesure de la pensée. L'on hésite alors, sur le choix de sa pensée et sur les mots à utiliser. L'on peut donc interrompre sa phrase et en bâtir une autre. Dans ce cas, le locuteur cherche les mots et la phrase est interrompue pour ne pas dire entrecoupée. La pause non voulue est marquée par les points de suspension. Les phrases sont compréhensibles mais elles sont discontinuées² syntaxiquement.

Dans ces exemples, l'hésitation réside dans la fin des phrases qui ne sont pas achevées. Ce qui montre une réflexion chancelante et inaboutie, peut-être à cause de la vive émotion du locuteur à l'oral. À l'écrit, l'on aurait pu terminer son propos après réflexion. Mais à l'oral, ce n'est pas le cas. Une phrase inachevée reste une phrase inachevée, et elle doit trouver son sens en fonction de sa syntaxe inaboutie.

La phrase peut être inachevée dans l'interrogation partielle dans laquelle «on demande à son interlocuteur de compléter»³, écrit A. Frontier (1997, p. 451), avec ses propres mots ou termes. Exemples:

1- *Et les chiens? Demanda Voireuse pour être poli. (...)*

3- *Je les ai fait abattre. (VBN, p. 302)*

4-

Les phrases interrogatives sont considérées comme des phrases inachevées propres à la langue parlée. Les circonstances énonciatives font que l'on ne termine pas sa question. L'interlocuteur le comprend aisément et répond à la question. La syntaxe est inaboutie ici. Cette syntaxe inachevée de l'oral est aussi visible dans la phrase elliptique.

4.2. La phrase elliptique

L'ellipse phrastique, c'est « l'économie d'un ou de plusieurs mots qui, sans manquer au sens, manquent à l'enchaînement normal des termes de la phrase »¹, persuade H. Bonnard (1950, P. 37). Elle est utilisée en situation orale de discours car il faut aller à l'essentiel. L'on évite de se répéter. Les phrases s'appuient donc les unes sur les autres pour éviter les redondances inutiles ou plus simplement pour parler rapidement. La communication prend là, le pas sur la normalité phrastique : l'essentiel, c'est de se faire comprendre par son interlocuteur. Exemples:

² L'on parle aussi de rupture de construction. Voir Martin RIEGEL et al, op.cit., p. 36

³ Alain FRONTIER, *La grammaire du français*, Paris, Belin, 1997, p. 451

¹ Henri BONNARD, *Grammaire des lycées et des collèges*, Paris, SUDEL, 1950, P. 37

- 1- *Vous avez vos douleurs comme toutes les personnes âgées...*
 2- *Agée vous-même ! (VBN, P.322)*

Dans l'exemple d'échange oral, les répliques s'appuient sur les phrases précédentes, ce qui est normal; mais si la première phrase a l'ensemble de ses constituants phrastiques, nous ne pouvons pas en dire autant de la réplique qui est une phrase elliptique. Nous pouvons simplement nous appuyer sur la force de la première phrase pour comprendre le message. En fait, esseulées, ces phrases elliptiques ne signifient pas grand-chose comme dans l'exemple 2 : « *Agée vous-même!* ».

Pourtant, dans l'échange, nous comprenons aisément que « *Agée vous-même* » signifie « *Vous êtes âgée vous-même* » ou « *C'est vous qui êtes âgée.* ». L'ellipse participe à la syntaxe de l'oral car l'enchaînement rapide et immédiat des propos aide à établir la grammaticalité des énoncés elliptiques. L'ellipse est certes un procédé général du langage, mais il se manifeste particulièrement dans le discours parlé et apparaît même dans l'anormalité syntaxique. Et là, outre la dialogale qui adopte l'ellipse, la déconstruction syntaxique par l'ellipse est aussi un héritage de l'oral. Exemples:

- 1- *Où qu'il est le régiment mon commandant? (VBN, p.36)*
 2- *Restons pas dehors. (VBN, P. 15)*

Les ellipses constatées dans ces phrases rendent ces constructions agrammaticales. L'on évite des termes phrastiques indispensables pour communiquer rapidement son message. Normalement, les phrases, dans ces exemples, devraient être:

- 1- *Où est- ce qu'il est le régiment mon commandant ?*
 2- *Ne restons pas dehors.*

L'ellipse devient alors comme une autre forme d'expression. Et les expressions elliptiques fomentées par l'oralité sont employées. L'on retiendra que l'ellipse dans l'oral, respecte la norme en évitant la redondance par souci du vite dire. Mais elle devient une stratégie de communication à telle enseigne qu'elle ne se sent plus obligée de suivre la norme ; l'essentiel pour elle, c'est de concevoir un message acceptable. Nous remarquons que la norme est difficile à recadrer avec les réalités de la rupture linguistique. Et puisque l'oral se manifeste fortement dans les échanges de propos, analysons donc le système dialogal.

5. Le système dialogial

Le dialogue implique la présence de deux personnes qui s'entretiennent. Mais dans un texte, il est exalté par une réalité d'expressivité langagière; «le discours n'est donc pas seulement une entité homogène mais, au sens propre, une réalité « altérée » traversée par la présence de l'autre qui mine son entité de surface.»², écrit G- E. Safarti (2001, p.50).

Cette réalité altérée du discours apparaît sous différents aspects dans l'œuvre de Céline. Les personnages sont alors, mis en relation et le narrateur est impliqué comme témoin ou acteur dialogial.

5.1. La dynamique de l'échange

L'évocation d'un échange langagier entre des personnes, suppose une présence de ces individus en situation directe de communication, matérialisée dans la narration par le discours dialogial. L'échange fait allusion à la réalité contextuelle notifiée, bien souvent par la communication verbale. Dans le texte écrit, le dialogue apparaît dans les notifications par le tiret comme ponctuation de l'échange de la parole. Exemples:

1- *J'étais cependant encore si gêné que je lui demandai, je ne sais pourquoi, si peu à propos,*

des nouvelles de sa mère que j'avais oubliée.

2- *- Elle est malade ma mère, fit-elle en se retournant pour me regarder bien en face.*

- Où est -elle en ce moment ?

- A Chicago.

- De quoi souffre t- elle votre mère ?

- D'un cancer de foie... (VBN, p. 281)

Les tirets (-) sont ici la marque syntaxique de l'écrit pour traduire le changement de tour de parole¹, entre Ferdinand et Lola. Les interlocuteurs dans ce dialogue, se posent des questions qui sont répondues dans la suite en s'appuyant sur les propos précédents pour éviter les redondances des dits. L'on

² Georges- Elia SAFARTI, *Elément d'analyse du discours*, Paris, Nathan, 2001 p.50

¹ Le tiret est seul lorsqu'il « introduit, dans un dialogue, au début d'une réplique, les paroles d'un personnage ou marque le changement d'interlocuteur » cf. Martin RIEGEL et al. P. 97

constate ainsi dans les dialogues, des phrases averbales spontanées, révélatrices du discours parlé: «*A Chicago*»; «*D'un cancer au foie*.»

Le narrateur peut commenter le dialogue en parlant pour les locuteurs et leurs interlocuteurs. Le dialogue est aussi introduit par les guillemets dans le texte. Exemples:

«*Va-t-en !... qu'ils m'ont fait. T'es plus bon à rien !...* »
«*En Afrique ! Que j'ai dit moi. Plus que ça sera loin, mieux ça vaudra !* » (VBN, p. 147)

Les guillemets matérialisent le changement d'interlocuteur dans l'échange dialogial. Par ailleurs, la narration laisse l'opportunité au narrateur de faire des commentaires dans la mesure où il est impliqué dans le dialogue qu'il guide. Le commentaire dialogial, même s'il donne des précisions sur la situation du dialogue est moins dynamique pour traduire l'oralité des échanges. Il existe donc un dialogue direct, plus vivant et traduisant efficacement le discours parlé avec le chevauchement immédiat et vivace des propos échangés. A côté de ce dialogue, nous notons le dialogue «indirect», commenté et rédigé par le narrateur. Plus loin, le narrateur dans ces ruptures syntaxiques, accède à une sorte de théâtralisation dans la valorisation du système dialogial.

5.2. La théâtralisation ou le dialogue virtuel

L'on parlera de théâtralisation ou de dialogue virtuel, à propos des échanges multiples ou déroutants retrouvés dans la stratégie narrative. Céline dans *Voyage au bout de la nuit*, utilise des situations de dialogue impliquant deux personnages, interne ou externe au texte. Ici, le lecteur est engagé dans le roman même s'il ne peut pas expressivement donner son point de vue. L'on s'adresse à lui comme témoin des propos. Exemple:

Ça a débuté comme ça. Moi, j'avais jamais rien dit. Rien. C'est Arthur Ganate qui m'a fait parler. (VBN, p. 15)

Le narrateur s'adresse à un interlocuteur imaginaire, supposé ici être le lecteur. Se conçoit alors, une situation d'échange dialogial impliquant deux réalités ou deux groupes de personnages difficilement organisables en vue d'un échange circonstancié. Nous disons que le récit est fait dans une situation théâtrale impliquant un discoureur et un auditoire. En tout état de cause, un dialogue est conçu même si le narrateur est le seul à parler. Les éventuels

propos de l'auditoire ou des lecteurs ne sont pas transcrits. L'on parle à un interlocuteur imaginaire, ce qui permet de placer le discours dans l'oralité dialogiale. C'est en fait, une sorte de théâtralisation du récit, très en vogue dans la littérature orale. Dans cette mesure, le texte émis respecte des variations diverses comme le changement des voix et autres jeux mimiques du discoureur impliquant ainsi le langage gestuel. En d'autres termes, le texte oral n'est pas dit sur la même hauteur intonative, rythmique et mélodique; et les changements d'interlocuteurs respectent cette variation vocale.

Ces jeux vocaux du narrateur discoureur sont aussi évidents dans le discours oral d'une autre manière. Exemple:

Les uns ont dit : « Ce garçon là c'est un anarchiste, on va donc le fusiller, c'est le moment, et tout de suite, y a pas à hésiter, faut pas lanterner, puisque c'est la guerre !... » (VBN, P. 83)

Le narrateur dans ces propos, s'oblige à interpréter plusieurs voix pour découper le discours fait par le groupe de personnes (*les uns ont dit*). La structure de l'énoncé composé de plusieurs phrases juxtaposées convainc du fait que les propos sont dits par plusieurs personnes, propos réorganisés par l'auteur qui les a mis ensemble. Mais il appartient au narrateur de les différencier. Nous pouvons avoir, de façon arbitraire, mais possible, des locuteurs suivants :

Locuteur 1 : *Ce garçon là, c'est un anarchiste.*

Locuteur 2 : *On va donc le fusilier.*

Locuteur 3 : *C'est le moment.*

Locuteur 4 : *Et tout de suite.*

Locuteur 5 : *Y a pas à hésiter.*

Locuteur 6 : *Faut pas lanterner.*

Locuteur 7 : *Puisque c'est la guerre!*

Une proposition peut être attribuée à chaque interlocuteur ; nous pouvons distribuer l'énoncé entre sept (7) personnes. Ici, le narrateur discoureur changera, au fur et à mesure, la voix pour la dynamique orale du récit et pourrait inviter le lecteur ou l'auditoire dans le contexte.

La théâtralisation du récit des romanciers du XX^e siècle implique des jeux mimiques qui font intervenir le langage gestuel pour appuyer le discours oral. Exemples :

- 1- *Robinson, les verres! Nom de Dieu! Qu'il commanda. C'est-y moi qui vais vous les laver? Robinson bondit du coup.*
- 2- *Tu vois, qu'il m'apprit, je fais ici un extra ! (VBN, P.398)*

L'invitation du lecteur ou la sollicitation d'un auditoire, donne une valeur particulière au commentaire sur le contexte énonciatif. Cela oblige le narrateur à se mettre en situation de discours. Il change et modèle sa voix selon la narration ou les dialogues. Il s'oblige aux gestes (bondit du coup.)

Le narrateur qui peut traduire ses variations mimiques ou gestuelles tiendra son auditoire en haleine ; il sera plus explicite.

Le langage parlé dans le dialogue est une invite dans l'univers de l'oralité, comme littérature exprimée à travers le roman français du XX^e siècle. Ce n'est pas une simple oralité se référant au parler, mais un ensemble discursif et littéraire pour capter un auditoire. Le roman du XX^e siècle est écrit non pour être lu, mais pour être dit.

Conclusion

Il ressort de notre analyse du point de vue syntaxique que le français parlé a des règles et des dispositions spécifiques. La syntaxe concerne les relations entre les termes phrastiques, ou entre les propositions dans la phrase complexe. La phrase obéit à une norme syntaxique qui respecte les agencements des éléments en présence. Il existe donc un ordre de préséance dans la structuration phrastique. Si donc, cet ordre est bouleversé ou rompu, il y a entorse à la norme phrastique. La langue parlée prend appui sur la déstructuration linguistique comme expressivité dans la volonté de communiquer ; elle est redondante, phatique, décousue et dynamique entre locuteurs. Toutes ces qualités représentent un moyen de contrôle, de sureté, d'harmonie, de fluidité et de rapidité dans la transmission du message. Une telle réalité de l'oral est souvent plus directe dans cette littérature. L'on ressent les effets phonologiques des propos, tant et si bien que l'on ne puisse douter de la présence du français parlé dans les romans du XX^{ème} siècle. C'est pourquoi le français parlé ne doit pas être analysé comme un sous-langage laissé au rebut, mais une stratégie de communication de la langue en tant qu'entité communicative. C'est cette volonté de révéler l'oral, même dans l'écrit (le littéraire), qui guide les auteurs du XX^e siècle, en l'occurrence Louis-Ferdinand Céline avec *Voyage au bout de la nuit*. La présence de l'oral dans l'écrit est une rupture littéraire, mais aussi grammaticale, voire même stylistique.¹ Céline

¹ La stylistique est une étude qui porte sur l'expression linguistique ; ramenée à sa

inaugure ainsi une rupture dans la littérature de son époque et trace, par là, tous les germes d'une littérature dite orale. Elle a une grammaire fonctionnant avec une syntaxe et bien plus, avec une phonologie, un lexique.

Références bibliographiques

- ARRIVE (Michel), BENVENISTE (Blanche), 1964, *Grammaire du français Contemporain*, Paris, Larousse.
- BONNARD (Henri), 1950, *Grammaire française des lycées et collèges*, Paris, SUDEL.
- CELINE (Louis-Ferdinand), 1932, *Voyage au bout de la nuit*, Paris, édition Gallimard.
- Dictionnaire Encyclopédie*, 1994, Paris, Bordas, volume VII, , 3684pages.
- DRILLON (Jacques), 1991, *Traité de ponctuation française*, Paris, Gallimard.
- DUBOIS (Jean), JOUANNON (Guy), LAGANE (René), 1961, *Grammaire française*, Paris, Larousse.
- FRONTIER (Alain), 1997, *La Grammaire du français*, Paris, Belin.
- GREVISSE (Maurice), 2005, *Le Bon Usage : Grammaire française*, Paris, Duculot, 13^e édition.
- RIEGEL (Martin), PELLAT (Jean-Christophe), RIOUL (René), 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- SAFARTI (Georges-Elia), 2001, *Éléments d'analyse du discours*, Paris, Nathan/VUEF.
- SOCHE (Aimé) et GRUNENWALD, (Joseph), 1966, *Grammaire française*, Paris, Nathan.
- VITOUX (Frédéric), 1973, *Louis-Ferdinand Céline, misère et parole*, Gallimard, «Folio Essais» (première édition Gallimard)

définition de base, c'est une manière d'exprimer la pensée, ses idées par l'intermédiaire d'une langue.